

Pour des traitements POUR ENFANTS mieux remboursés



La ministre de la Santé

"travaille à des solutions pragmatiques"

► Le remboursement des indications pédiatriques contre le cancer, notamment, pose problème en Belgique. La ministre de la Santé annonce qu'elle souhaite faire bouger les choses et *"proposer des solutions pragmatiques"*.

La réflexion est en marche et des actions concrètes ont été posées. *"Depuis le 1^{er} avril, notre arrêté royal visant à accélérer le remboursement des indications pédiatriques est en vigueur"*, détaille Audrey Dorigo, chargée de communication au cabinet de la ministre Maggie De Block. *"Avant, le prix d'un médicament chutait*

automatiquement dès qu'il était enregistré pour l'utilisation chez les enfants. Comme il s'agissait d'un seuil supplémentaire pour de nombreuses sociétés pharmaceutiques pour enregistrer une indication pédiatrique dans notre pays, nous avons supprimé cette réduction automatique du prix. De cette façon, nous voulons encourager la recherche sur l'utilisation de médicaments chez les enfants. Et ça fonctionne bien !"

Les collaborateurs de la ministre affirment que *"de nombreuses procédures ont été lancées depuis le 1^{er} avril et concernent notamment des médicaments anti-inflammatoires contre le cancer ou encore pour traiter l'épilepsie"*.

LE COMBAT est similaire pour le cancer du sein chez l'homme. Dans notre pays, le cancer du

sein touche 100 hommes par an. Cette maladie, souvent associée aux femmes, est considérée comme une maladie rare par les sociétés pharmaceutiques qui ne mettent pas toujours les moyens pour la recherche et le développement de traitements efficaces pour ce groupe-cible.

"Les hommes atteints d'un cancer du sein ont absolument le même droit au remboursement des médicaments que les femmes atteintes d'un cancer du sein", rectifie-t-on au cabinet de la ministre de la Santé.

Ils sont conscients des difficultés rencontrées par les hommes qui ne peuvent être remboursés. *"Cela ne signifie pas pour autant que nous resterons inactifs"*, explique Audrey Dorigo, chargée de communication.

"La ministre s'engage à trouver des réponses pragmatiques et des solutions à long terme. D'une part, via le Fonds spécial de solidarité, qui existe spécifiquement pour ce type de cas. D'autre part, via la collaboration internationale. La Belgique joue un rôle de pionnier dans le domaine de la coopération internationale en matière de médicaments, par exemple à travers l'initiative BeNeLuxA."

L. C.C.